



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIETE CIVILE

BURUNDI : Dégradation continue de la gouvernance socio-politique et économique

**Rapport sur la gouvernance et les droits
socio- économiques au Burundi**

novembre 2017

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	i
0. INTRODUCTION	1
I. CONTEXTE GLOBALE DE VIOLENCE ET DE VIOLATIONS GRAVES DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE HUMAINE DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE	2
II. L'EDUCATION BURUNDAISE EN PERPETUELLES DIFFICULTES	8
II.1. Du surpeuplement des classes au manque de matériels scolaires et à la gestion mafieuse des établissements scolaires	8
II.2. Des abandons scolaires inquiétants	9
II.3. Des conditions de vie difficiles des enseignants	10
II.4. Un discours de la première dame mal accueilli en province Cankuzo	10
II.5. Un chef de zone accusé de violences sexuelles contre des élèves	11
III. SITUATION INQUIETANTE DU DROIT A LA SANTE AU BURUNDI	12
III.1. Flambée des prix des médicaments	12
III.2. L'épidémie de choléra en province Bubanza et le silence des autorités pour cacher le mal	12
IV. SUSPENSION ET HARCELEMENT DES ONGS HUMANITAIRES	13
V. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE ENREGISTRES	16
V.1. Des chicaneries et vol organisé en province Cankuzo	16
V.2. Hausse des prix et ses conséquences	17
V.3. Concurrence déloyale grave dans le commerce du maïs	18
V.4. Taxes illégales sur propriété maraîchère en commune Ruhororo, province Ngozi	19
V.6. Poursuite des contributions forcées ou des raquettes dans le pays	19
V.7. Des agriculteurs sans assistance se lamentent des maladies qui attaquent leurs cultures ..	20
V.8. Attribution illégale du marché de l'exploitation des minerais au Burundi et inquiétudes des victimes d'expropriation	21
VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	22

0. INTRODUCTION

Au fur et à mesure que le temps passe, le désordre se généralise au Burundi, et cela à une allure très inquiétante. Le manque de leadership fort et responsable est à l'origine du chaos qui s'installe dans tous les secteurs de la vie publique. Le pays est comme une jungle où le plus fort écrase le plus faible. Presqu'aucune loi de la République n'est plus respectée et le Président Pierre Nkurunziza, au sommet de la République en donne l'exemple. Il laisse tout basculer dans le désordre et le chaos, préoccupé seulement par son maintien éternel au pouvoir.

Ainsi, cette irresponsabilité politique a entraîné une forte dégradation de la vie publique. Les secteurs de l'éducation, de la santé, l'agriculture et le commerce sont dangereusement touchés et les citoyens ne savent plus à quel saint se vouer.

Le rapport de FORSC du mois de novembre 2017 aborde ces différents domaines. Il décrit tout d'abord un contexte généralisé de violences et de violations des droits de l'homme qui ne permet pas aux citoyens de vaquer normalement à leurs activités quotidiennes et de vivre tranquillement dans leurs biens. Il développe ensuite la situation qui prévaut dans les secteurs de l'éducation et de la santé avant de relever beaucoup d'autres faits de mauvaise gouvernance qui ont caractérisé la période de rapport sous analyse. Des recommandations sont adressées à différents partenaires pour actions qui puissent permettre la résolution du conflit burundais et l'amélioration de la situation socio-économique des burundais.

I. CONTEXTE GLOBALE DE VIOLENCE ET DE VIOLATIONS GRAVES DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE HUMAINE DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE

La milice Imbonerakure bien nourrie et engraisée par le régime de Pierre Nkurunziza sème la terreur dans les coins et recoins du Burundi. Le pays est devenu comme une jungle où le plus fort dévore le plus faible, sans aucune forme de protection. Ces jeunes Imbonerakure du parti CNDD-FDD s'attaquent impunément à toute personne qui refuse d'adhérer à leur parti. Ils empêchent les citoyens à vivre sereinement dans leurs biens et à vaquer à leurs activités quotidiennes. Ils arrêtent, torturent, vandalisent et tuent sous les yeux complices de l'administration et de la police qui assistent impuissantes devant une jeunesse qui se vante d'être sous la protection du plus haut sommet de l'Etat. Les cas d'illustration sont légions mais nous en citons quelques-uns dans les lignes qui suivent :

1° Des jeunes Imbonerakure commandés par leur chef Claude Nsabimana ont sérieusement tabassé une personne du nom de Ndayavuga Jean, en date du 15 novembre 2017 sur la colline Mparambo II, commune Rugombo, province Cibitoke. Ils ont intercepté leur victime lorsque celle-ci rentrait à la maison, vers 21 heures. Au centre de santé proche où elle avait été évacuée, la personne était en état critique, selon des amis qui l'ont rendu visite le lendemain. La victime était accusée de ne pas vouloir collaborer avec ses bourreaux dans de sales besognes.

2° Un jeune homme de 25 ans du nom de Nzitunga a été battu par un groupe de jeunes imbonerakure, sur la colline Munyika II, commune Rugombo province Cibitoke dans la nuit du 22 novembre 2017. Selon des sources policières, ce jeune travaillait dans un restaurant de cette localité. Il raconte avoir été surpris vers 22 heures par un groupe de jeunes Imbonerakure munis de gourdins qui ont forcé la porte de la maison et qui ont commencé à tabasser les occupants, les accusant de rebelles.

3° Deux personnes, membres de la coalition Amizero y'Abarundi ont été arrêtés par le Chef de poste Buganda en date du 21 novembre 2017 sur la colline Cunyu, Zone Gasenyi Commune Buganda, Province Cibitoke. Ndayegamiye Venant et Ndinzayaha ont été accusés d'être membres d'une rébellion qui combattrait le régime en place. Ils ont été embarqués dans le véhicule de ce Chef de poste et conduits pour une destination encore inconnue de notre rédaction. Les familles de ces deux personnes ont dénoncé des mobiles politiques à l'origine de cette double arrestation. De son côté, le Chef de poste Buganda nie ces accusations.

4° La province de Gitega, au centre du pays, a aussi été le théâtre des violences et violations des droits de l'homme pendant cette période du rapport. Non seulement il y a eu les deux enfants dont les poignets gauches ont été coupées, accusés d'avoir volé du maïs dans un champ le 23 novembre 2017 sur la colline Karemba, commune Itaba, et l'arrestation le 21 novembre 2017 du défenseur des droits de l'homme de l'APRODH, Nestor Nibitanga, il y a également eu d'autres violences et violations de droits de l'homme qui se sont faites observées dans cette province.

Au quartier Nyabugogo centre-ville de Gitega, un garçon nommé Akbard, âgé de 17 ans, s'est vu refusé, le 20 novembre 2017, de puiser l'eau sur un robinet public de la localité par des membres de la milice Imbonerakure qui disaient haut et fort que celui qui n'est pas de leur parti politique ne pourra plus puiser de l'eau sur ce robinet. La victime a été menacée et battue accusée de ne pas appartenir au parti CNDD-FDD. Elle est parvenue à échapper à ses bourreaux mais quelques minutes après, il est revenu avec une machette pour se venger et a blessé sur les jambes, les bras et sur la tête une dame nommée Madina, responsable du robinet. Selon des témoins sur place, très tôt le matin du lendemain, le domicile de sa famille était encerclé par une trentaine de jeunes Imbonerakure armés de gourdins, de couteaux, de machettes et de houes pour tuer le vengeur, mais celui-ci n'était plus revenu à la maison.

En date du 23 novembre 2017, les habitants de la colline Muririmbo, Commune Mutaho, qui n'avaient pas participé aux travaux de campagne du CNDD-FDD ont vu leurs biens et troupeaux d'élevage saisis par des jeunes Imbonerakure, sur ordre de l'Administrateur communal Niyomuhanyi Denis. Dix-sept chèvres, un mouton, porcs et matériels de maisons ont été acheminés au chef-lieu de la Commune. Pour les récupérer, les victimes ont dû payer chacune 3000fbu. En date du 27 novembre 2017, à midi, il ne restait que 2 houes appartenant au nommé Kanani qui n'avait pas encore eu cet argent. Les autres s'étaient accourus à la recherche de ce montant pour ne pas voir les sanctions doubler et tripler comme l'avait décidé l'Administrateur communal.

Sur la colline Murenda, Commune Makebukoko, ceux qui n'ont pas participé aux travaux de campagne du CNDD-FDD ont été arrêtés par les Imbonerakure le 25 novembre 2017 et conduits à la Zone pour être incarcérés sur ordre de l'Administrateur communal Cyprien Nikwibitanga. Pour bénéficier de la liberté, les victimes ont payé chacune 5000fbu.

Pendant ces travaux que le pouvoir appelle « communautaires », les participants chantent les chansons du parti au pouvoir, et après ce sont les discours de campagne du même parti qui sont prononcés. Les membres des autres partis se sentent donc exclus et trouvent que ce sont des occasions du parti au pouvoir pour faire les meetings et les recrutements forcés.

En date 4 novembre 2017, le cadavre de Cimpaye Dieudonné a été retrouvé tout près de l'école ETSA située dans le quartier Nyabututsi, à la périphérie de la ville Gitega. Il habitait ce quartier, cellule Mwumba et était membre du FNL d'Agathon Rwasa. La victime avait fui la localité au mois d'avril 2017 accusé par les jeunes Imbonerakure de collaborer avec le parlementaire d'Amizero y'Abarundi prénommé Thérance, dans la distribution d'armes à feu. Revenu depuis le mois de Septembre 2017, il était tranquille et vaquait à ses activités d'élevage. Le soir du 3 novembre 2017, les derniers qui l'ont vu disent que la victime était dans un bar au lieu appelé « kuri plage », non loin du quartier Nyabututsi. Les signes sur son corps montraient qu'il avait été tué à l'aide des machettes.

Dans la nuit du 12 au 13 novembre 2017, des hommes armés de fusils et de machettes ont mené une attaque sur la sous colline Kaguhu, Zone Kabanga, Commune Giheta. Ils ont blessé 5 personnes et ont pillé les ménages emportant les postes de radio, de l'argent, des habits et autres objets de valeur. Les victimes disent ne pas savoir où a disparu la bande, et regrettent n'avoir pas été secourues alors qu'un poste de police est proche de l'endroit attaqué. Ce poste de police est soupçonné d'être à la base de cette attaque.

Le soir du samedi 11 Novembre 2017, au chef-lieu de la Commune Mutaho, province Gitega, un vieillard surnommé Buki, âgé de 64 ans et veilleur a été tué poignardé alors qu'il était à son poste d'attache. Les Imbonerakure qui faisait la patrouille cette soirée sont soupçonnés d'être les auteurs de cet ignoble assassinat.

5° La province de Makamba n'a pas non plus été épargnée par les violences pendant cette période qui fait objet de notre rapport. En Commune Makamba, un ancien officier de l'état civil Edouard Ndizeye a été arrêté jeudi le 16 novembre 2017 par l'Administrateur communal Ntungwanayo Japhet. La victime est accusée de continuer à occuper la maison appartenant à la Commune alors qu'un procès est pendant devant le Tribunal de Grande Instance de Makamba, procès opposant la Commune et monsieur Ntunganayo.

Il a été libéré le même jour vers 19 heures. Le matin de vendredi le 17 novembre à 5 heures, le même Administrateur accompagné de 7 jeunes Imbonerakure s'est introduit dans la maison en litige et a chambardé tous les biens avant de les jeter dehors ainsi que tous les membres de la famille de Japhet. Dans la même commune, des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure ont continué. Des slogans hostiles au Rwanda et aux opposants sont lancés : *« Multiplions des bataillons de guerre car le Président rwandais Kagame est enragé, nous allons sauter sur lui. Les opposants, nous leur donnerons des sanctions qui les conviennent ! »*, vocifèrent-ils lors de ces entraînements.

Le corps sans vie du militaire Ex- FAB à la retraite, Serges Ndikumagenge, originaire de la colline Mudahandwa, Commune et Province Bururi a été découvert le matin du vendredi 24 novembre 2017 dans son bistrot de bière locale situé au quartier Makamba 2, au chef-lieu de la Province Makamba. Selon des sources sur place, la victime a été dépouillée de son argent avant d'être lâchement assassiné. Des jeunes Imbonerakure seraient les auteurs de cette ignoble action, selon les mêmes sources.

6° Au moins 11 cadavres ont été retrouvés en province Cibitoke durant cette période de novembre 2017. Le premier cadavre a été retrouvé le matin du 3 novembre 2017 vers 11 heures au bord du lac Dogodogo, situé sur la colline MparamboII, Commune Rugombo, Province Cibitoke. En date du 17 novembre 2017, quatre cadavres ont été vus flottant sur les eaux de la rivière Rusizi du côté de la colline Rusiga, Commune Rugombo de la même province. Un des élus locaux a essayé d'en informer le Chef de Zone Cibitoke pour repêcher les corps, mais cette autorité aurait répondu qu'il fallait les laisser partir. Cette situation dérange beaucoup les gens qui utilisent cette eau. Contactés, le Chef de Zone Cibitoke ainsi que le Commissaire de la protection civile se sont contentés de dire qu'ils ont aussi entendu parler de ces cadavres qui flottaient dans cette rivière et qu'ils ne savent pas d'où ils provenaient.

Le 23 novembre 2017, six corps sans vie flottants sur la rivière Rusizi en Communes Rugombo et Buganda, Province Cibitoke ont encore été aperçus. Trois corps ont été vus le vendredi 24 novembre 2017 sur la transversale 4 de la colline Nyamitanga, commune Buganda vers 16 heures. Les pêcheurs qui étaient dans cette rivière ont vite interpellé les militaires de la position de la transversale 3 de Nyamitanga sans que leur chef y réserve une suite favorable. . La population de la localité s'en inquiète et craint des maladies alors qu'elle consomme régulièrement cette eau.

7° Un enseignant du lycée communal Budahunga, en Commune de Bwambarangwe dans la Province de Kirundo, le nommé Thierry Sinigira a été tabassé par des Imbonerakure jeudi le 2 novembre 2017. Selon des témoins, ces Imbonerakure l'ont fait sous l'ordre du Sénateur Jean Marie Muhirwa, ancien administrateur de cette commune. Thierry Sinigira, la victime est un jeune homme de la composante sociale Tutsi, membre d'une organisation de la société civile. Il a été accusé de ne pas soutenir le parti CNDD-FDD. Il condamne plus spécialement le Sénateur J. Marie Muhirwa ainsi que le chef des Imbonerakure de Budahunga et le chauffeur du médecin chef de district sanitaire de Bwambarangwe.

En date du 8 novembre, la victime Sinigira Thierry se trouvait au cachot de police de Bwambarangwe où il venait de passer un jour avec ses amis d'infortune Nzigamasabo Gérard, Nkezabahizi Thierry et le préfet des études au même lycée communal de Budahunga prénommée Juliette. Ces trois derniers ont été accusés d'avoir rendu visite à Thierry Sinigira et d'être membres des partis politiques de l'opposition comme le FNL aile Rwaswa Agathon et le parti Sahwanya Frodebu.

Dans la même province de Kirundo, l'hôtel Top Hill de l'honorable Dr. Jean Minani en exil, a été cambriolé. Selon des sources sur place, à la tête de ce cambriolage se trouvait le Commissaire provincial de police à Kirundo du prénom de Jacques, le responsable provincial du Service National de Renseignement prénommé Olivier qui vient d'être muté de Kirundo à Rutana, le chef des Imbonerakure en Province Kirundo du nom de Abel Ahishakiye pour ne citer que ceux-là. Selon ces mêmes sources, les véhicules pic up du Commissaire provincial de police à Kirundo ainsi que le véhicule double cabine aux vitres teintées ont été remarqués faisant plusieurs navettes la nuit et remplis des matériels cambriolés dans cet hôtel. Des frigos, cuisinières, ustensiles de cuisine, caisses de bières, les portes, les sièges de toilettes, les lavabos, lits et matelas, les chaises et salons ministres ont été volés et emportés. Au moment de la rédaction de ce rapport, nous apprenons de nos différentes sources que les plafonds et les toitures sont en train d'être démolis. Des informations qui nous parviennent nous indiquent que des matériaux ont été vendus aux commerçants des Muyinga et Kirundo. Certains produits seraient chez un propriétaire du centre de santé privé situé au centre urbain de Kirundo du nom de Tobias. D'autres auraient été acheminées vers Bujumbura par ces responsables de sécurité pour les utiliser dans la construction de leurs maisons. Des Imbonerakure seraient utilisés dans ce cambriolage. Il s'agirait du nommé Nkurunziza, chef de quartier Nyange Bushaza qui est beaucoup cité dans des actes de torture et de tuerie commis dans cette province de Kirundo.

L'autre s'appelle Minani, le chef des Imbonerakure en commune Kirundo. Tout cela se fait au vu de l'administration qui ne fournit aucun effort pour stopper ces actes ignobles. Selon certains membres du parti CNDD-FDD, l'objectif serait de démolir d'ici peu, toutes les constructions du Dr Minani afin de punir une fois pour toute ce politicien Hutu qui ose se rebeller contre le régime de Pierre Nkurunziza.

8° Des discours belliqueux et manipulateurs alimentent la vie quotidienne de tous les jours. La politique politicienne a pris le dessus sur tous les autres domaines de la vie des citoyens. Au cours d'une réunion des jeunes Imbonerakure qui s'est tenue vendredi le 17 novembre 2017 à la permanence du parti CNDD-FDD en province Gitega, des messages incitant à la guerre et à la haine ont été lancés. C'était dans le cadre de la préparation de la « journée nationale du combattant ». Certains intervenants dont Ciza François, chef de section de la Ligue des jeunes Imbonerakure au quartier Nyabututsi, Ndamahorwa et Directeur de l'ITAB Mahwa, et Gérard Nibigira Conseiller principal du Gouverneur ont demandé à ces jeunes de se préparer à la guerre. « Les chiens errants « mujeri », que ce soient ceux qui sont à l'extérieur du pays ou ceux qui sont avec nous, ils ne sont pas endormis, soyons vigilants » a déclaré Nibigira Gérard, Conseiller principal du Gouverneur de Province. Le lendemain, samedi 18/11, cette fête a été célébrée dans toutes les Communes de la Province. Ainsi, les secrétaires communaux respectifs ont appelé les jeunes Imbonerakure à être toujours prêts pour la guerre. Signalons que lors de leur déplacement, les moyens de l'Etat ont été utilisés à grande échelle notamment les véhicules des Communes et des écoles secondaires. C'est le cas du véhicule de l'Ecole des Travaux Publics de Gitega en sigle ETP qui déplaçait les Imbonerakure des différentes Zones de la Commune Gitega.

9) Selon un témoin contacté, quatre jeunes de la milice Imbonerakure de la Commune Mugongo-Manga en province Bujumbura, respectivement Abraham, Mbeshe, Juvent et Bajegeteré Désiré qui est chef de colline Ijenda en complicité avec l'administration de cette commune et le major Gahomera ainsi que le Chef de Zone Ijenda Bazahica Stany tendent des embuscades sur la route R7 dans la localité de la zone Ijenda, obligeant chaque bus de transport qui y passe à payer une somme de 5000fb par jour de travail. Certains individus dont les bus ont subi des embuscades sur la RN7 sont Nunu Weralisa, Amédée, Bigingo Jean Berchimans, Wakenya, Musogoto Désiré, Tharcisse Ndagije, Bukuru viator et Rwatoro Salvator. La population et les transporteurs se lamentent d'un tel comportement et le Chef de Zone

contacté a dit que les montants collectés serviront à renforcer la situation sécuritaire dans cette localité d'Ijenda.

Les mêmes jeunes Imbonerakure organisent quotidiennement des patrouilles nocturnes, armés de fusils et passent dans différents ménages de la localité pour exiger des raquettes en guise de ravitaillement. Des ménages en ont été déjà victimes dans la nuit du 26 novembre 2017 : Ndikumana Dieudonné a payé 15000fb, Ndikuriyo oscar 7000fb, Nsababaganwa J Berchimans 20000fb, Nahimana Dismas 10000fb, Barakanfitiye Antoine 4000fb, Budidinuma caritas 3000fb

II. L'EDUCATION BURUNDAISE EN PERPETUELLES DIFFICULTES

II.1. Du surpeuplement des classes au manque de matériels scolaires et à la gestion mafieuse des établissements scolaires

Le domaine de l'éducation nationale a été relégué au second rang par l'administration publique du troisième mandat de Pierre Nkurunziza. Les écoles souffrent de manque d'enseignants et de matériels scolaires en plus des effectifs insupportables des élèves dans les classes. L'autre problème non moins inquiétant, ce sont des exigences financières imposées par l'autorité scolaire aux parents des enfants, en dehors du règlement en vigueur.

A titre d'exemple, les écoles se trouvant au chef-lieu de la Province Cibitoke n'ont ni livres, ni bancs pupitres et manquent cruellement de salles de classes. Le responsable de l'école fondamentale de Karurama, Emmanuel Ndikumana dit que 2008 écoliers sont répartis dans 11 salles de classes seulement, et que les enfants n'ont pas de bancs pupitres et s'asseyent à même le sol. Il demande à ses supérieures de leur venir en aide en construisant au moins 6 salles de classes. « *Je ne parviens pas à suivre les cours en classe car nous sommes trop nombreux* », se lamente un écolier qui regrette les montants versés à la direction sans que des bancs pupitres soient achetés.

En province scolaire de Bubanza, beaucoup de problèmes handicapent le domaine de l'enseignement dont le manque d'enseignants. Le ministère n'engage plus de nouveaux enseignants, ne remplace même pas les départs. Dans beaucoup d'écoles, les élèves passent presque tout le temps sans occupation. Selon des sources sur place, au moins 318 bénévoles ont été recrutés pour essayer d'occuper les élèves dans différents établissements scolaires de la province.

Ce bénévolat implique malheureusement les contributions financières des parents pour le paiement des primes d'encouragement. Et pour avoir leur part, les Directeurs d'écoles fixent les montants comme ils l'entendent même s'ils associent les parents.

A Ecole Fondamentales de Masha, chaque élève paie 1300 frs par trimestre. Depuis que la mesure est prise, 8 enfants ont déjà abandonné l'école parce que leurs parents confrontés à une grande pauvreté, n'ont pas été à mesure de payer cet argent. Ailleurs dans d'autres écoles de la localité, les paiements vont de 500 Frs à 1000 frs par élève et par trimestre. A l'ECOFO Mugimbu, en Commune Bubanza, chaque élève paie 1300Frs.

Dans les établissements scolaires de la Commune Mutaho, Province Gitega, les élèves sont contraints par le DCE Mbazumutima Anatole, en complicité avec l'administrateur communal Denis Niyomuhanyi, de payer de grandes sommes d'argent au moment où les parents entendent parler de la gratuité de l'enseignement primaire. Cet argent est empoché par les deux autorités qui dirigent le conseil communal de l'éducation. A l'E.P Katabataba en Zone Kivoga, chaque élève paie 1500Francs par trimestre. A l'école secondaire, l'élève paie 15600 Frs par trimestre sauf à l'ECOFO Muzenga où l'élève paie 5000 Francs par trimestre. Ces autorités avancent comme prétexte le problème de financement des écoles.

Comme conséquence, un nombre important d'abandons a été déjà enregistré depuis le début de cette année scolaire : 39 abandons à Kivoga, 51 abandons à l'EP Katabataba, 14 abandons à Muzenga et 23 à Nyarurambi. Les parents de ces élèves n'ont pas pu avoir ces montants exigés par l'autorité scolaire en violation flagrante de la scolarisation gratuite prônée par le régime.

II.2. Des abandons scolaires inquiétants

Selon des sources du Ministère de l'éducation, au moins 210 000 abandons scolaires ont été enregistrés au cours de l'année scolaire 2016-2017. La province Bubanza vient en tête avec 24 900 abandons, la province Kayanza en second lieu avec 22448 cas d'abandons, puis la province Kirundo avec 22175 abandons, celle de Ngozi vient en quatrième position avec 19490 abandons et en cinquième position vient celle de Muyinga où le nombre d'abandons s'élève à 19840. La province Karusi vient en sixième position avec 15475 abandons, Gitega occupe la 7ème place avec 156252, la province de Cibitoke en 8ème position avec 12333 abandons. Après

c'est la province Makamba avec 12 279 abandons et enfin la dernière province qui enregistre moins d'abandons par rapport aux autres est la province de Rumonge qui a enregistré 10053 cas d'abandons scolaires.

La pauvreté des familles, la famine qui sévit dans certaines provinces, la démotivation des élèves suite au taux de chômage élevé des jeunes diplômés, les grossesses non désirées sont les principales causes des abandons scolaires. 1690 jeunes filles ont abandonné l'école à cause des grossesses non désirées.

II.3. Des conditions de vie difficiles des enseignants

Les enseignants burundais vivent dans des conditions de vie très difficiles. Le redéploiement est venu ajouter le mal au mal en aggravant les problèmes vécus par ces enseignants.

Dans son discours lors des cérémonies de la journée internationale de l'enseignant, le représentant de la famille syndicale en province Rumonge a précisé que cette journée internationale est célébrée au moment où les enseignants vivent dans une extrême pauvreté. Il a fait savoir que les salaires insuffisants, le non accès au logement, le redéploiement émaillé de beaucoup d'irrégularités dans certaines communes, la pension à la retraite insuffisante, les primes de fidélité qui ne sont plus versées aux enseignants sans oublier le coup de la vie devenu intenable pour les enseignants qui ne parviennent plus à couvrir les besoins avec leur unique salaire mensuel, sont les principaux défis qui se posent. Cette journée a été célébrée vendredi 17 novembre 2017 et est normalement fêtée le 5 octobre de chaque année.

II.4. Un discours de la première dame mal accueilli en province Cankuzo

« N'espérez jamais un emploi que le gouvernement burundais vous donnera un jour, plutôt songez à être des aides-maçons pour avoir des capitaux et enfin créer vos emplois » a dit Denise Nkurunziza au cours d'une réunion avec les élèves des écoles du chef-lieu de la province Cankuzo tenue jeudi le 23 novembre 2017. Cette déclaration faisait suite à une question d'un élève lui demandant comment le gouvernement prévoit réduire le taux de chômage observé au Burundi. Un autre élève surpris par la réponse de la première dame a levé le doigt et a posé la question suivante : *« D'autres aide-maçons qui n'ont pas perdu leur temps à l'école sont riches, et d'autres ont leurs ménages, et tout cela ne demande pas de diplômes, faut-il y aller à temps »* La réplique de Denise Nkurunziza a été sévère : *« Tais-toi monsieur, veux-tu révolter les élèves pour abandonner les études Il est nécessaire d'apprendre à écrire au moins une lettre de*

demande d'emploi ou parler les langues étrangères. Oublies-toi qu'on vous apprend entrepreneuriat à l'école ». Si la sécurité n'était pas très renforcée jusqu'à refuser les sorties de la salle avant la fin de la rencontre, tous les participants à cette rencontre allaient sortir et la laisser seule dans la salle car elle n'a rien apporté aux jeunes comme message apaisant, avons-nous appris de la part des témoins de la scène. La déception se lisait sur tous les visages des élèves qui se regardaient dans les yeux, sans dire un mot, selon des observateurs sur place.

II.5. Un chef de zone accusé de violences sexuelles contre des élèves

Le Chef de Zone Mubuga en Commune et Province Gitega, le nommé Manirambona Placide et le chef des Imbonerakure de la localité, le prénommé Jean Marie sont accusés de violer des élèves de l'école Reine du Saint Sacrement de Mubuga. La preuve, ce Chef de Zone a pris comme deuxième épouse une fille de la classe de 2ème année de cette école technique après l'avoir engrossée. Les parents de la fille ont été menacés de mort quand ils ont tenté de porter plainte.

Pour continuer le crime sans être inquiétés, les criminels ont adopté une stratégie désormais de faire avorter leurs victimes. Une fois enceinte la fille est sommée d'avorter. Leurs parents sont par la suite menacés de mort s'ils osent porter plainte. Informé de la situation, l'Administrateur communal a convoqué le Chef de Zone et le chef des Imbonerakure pour enquête en date du 30 novembre 2017. Un climat de peur règne désormais dans cette localité et à l'école car les deux hommes impunis, menacent de tuer ceux qui donnent ces informations à l'autorité hiérarchique et aux médias. Trois membres du FNL d'Agathon Rwasa sont déjà dans le collimateur du Chef de Zone qui, au sortir du bureau de l'Administrateur, s'est précipité à arrêter ces personnes les soupçonnant de livrer ces informations.

III. SITUATION INQUIETANTE DU DROIT A LA SANTE AU BURUNDI

III.1. Flambée des prix des médicaments

Le manque et la flambée des prix des médicaments, le désengagent de la Mutuelle de la Fonction Publique pour assurer ses affiliés, telles sont les inquiétudes des malades rencontrés en province Rumonge et dans quelques hôpitaux de la capitale Bujumbura. A titre d'exemple, les prix des médicaments couramment sollicités par les patients ont beaucoup augmenté. Une boîte de la quinine de 21 comprimés coûte 3820F alors que le même produit coûtait, il y a peu, pour un affilié de la Mutuelle de la Fonction Publique, 800 Frbu. Un des employés d'une pharmacie contacté affirme que les pharmacies privées ont refusé de servir les abonnés de la mutuelle car le paiement de la MFP n'est pas adapté aux nouveaux prix des médicaments. Cette institution a gardé les anciens tarifs appliqués les années passées. Elle n'a pas fait la révision à la hausse pour ajuster ses tarifs. Elle s'est ainsi volontairement désengagée sans informer ses affiliés, selon un employé de cette mutualité. Les patients sont obligés de payer eux-mêmes la part que la Mutuelle devait payer, part équivalant à 20 ou 30%, et payer aussi les suppléments imposés.

Selon des pharmaciens interrogés, le manque de devises pour importer les médicaments est à la base de l'insuffisance des produits à côté du fait que les prix des médicaments en Europe ont augmenté. Le Ministère de la santé publique a laissé les privés fixer les prix des médicaments et cela occasionnent le désordre dans ce secteur, selon un employé de ce Ministère. Entre temps des informations recueillies dans certains hôpitaux indiquent que le paludisme continue à être la cause principale de la mort de patients. Les enfants de moins de 5ans, les femmes enceintes et allaitantes sont les plus menacées par le fléau. Les gardes malades sillonnent les pharmacies pour acheter des médicaments contre la malaria, ne pouvant facilement les trouver dans certains hôpitaux qui en manquent cruellement.

III.2. L'épidémie de choléra en province Bubanza et le silence des autorités pour cacher le mal

L'épidémie a été remarquée depuis septembre 2017, mais l'autorité a gardé le silence préférant cacher le mal dans la logique de vouloir montrer et démontrer que tout va bien au Burundi dans le meilleur des mondes. Pendant les deux dernières semaines du mois de novembre 2017, au moins 7 personnes sont mortes suite à cette épidémie de choléra en communes Mpanda, Bubanza et Gihanga. Les sources médicales précisent que plus de 200 malades ont été atteintes de cette maladie dans la structure sanitaire de Bubanza pendant le seul mois de novembre 2017.

Le chef de district sanitaire de Bubanza indique que la cause principale de la maladie est le manque d'eau potable qui devient un casse-tête dans les localités de Kagwema, Gihanga, Mpanda, Bubanza et Gihungwe. L'épidémie est présente aussi dans la province de Cibitoke pour la même cause.

Les chefs des structures de santé ont reçu l'ordre de ne pas révéler les statistiques de cette maladie aux médias et certains patients sont renvoyés chez eux par manque de lits, selon des sources sur place.

IV. SUSPENSION ET HARCELEMENT DES ONGS HUMANITAIRES

Les dirigeants du Burundi ne se soucient plus du bien-être de la population. Ils défendent leurs intérêts en bafouant toutes les règles régissant la coopération internationale indispensable pour un développement durable.

C'est le cas du refus du Gouverneur de la Province Ngozi à la Croix Rouge du Burundi de travailler dans sa circonscription. « Un Belge ne pourra jamais œuvrer dans ma province. Leur financement ne pourra pas faire sortir le Burundi du sous-développement », a déclaré le Gouverneur.

De son côté, le Ministre de l'Intérieur vient de suspendre toutes les activités de l'ONG américaine One Acre Fund Tubura qui s'était investie dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage, et qui œuvrait sur une grande étendue du territoire burundais. Cette ONG venait de passer environ 6 ans en assistant la population rurale dans le domaine de l'agriculture, spécialement dans l'octroi des engrais chimiques et des semences améliorées (maïs, pomme de terre, haricots, manioc, légumes...). Elle octroyait des crédits agricoles consistants aux agriculteurs, et ces derniers appréciaient fortement ses services. Elle était présente dans les provinces de Muramvya, Karuzi, Mwaro, Ngozi, Gitega et dernièrement dans Kayanza. Son siège se trouvait en province Muramvya et employait plus de 2.000 personnes, sans compter les ménages assistés ponctuellement. A part le domaine agricole, elle avait commencé à octroyer à crédit et à bas prix des plaques solaires, du matériel de cuisine dit « mbabura modernes » et autres matériels culinaires.

Selon un responsable de cette ONG, cette dernière faisait entrer dans les caisses de l'Etat plus de 9 millions de francs burundais par mois en terme d'impôts sur rémunérations du personnel.

Selon des sources concordantes, l'ONG est faussement accusée par le régime de Bujumbura d'employer un personnel appartenant uniquement à la composante sociale Tutsi. L'autre raison troublante est que l'ONG Tubura a son siège régional au Rwanda, pays accusé par le régime de Bujumbura de vouloir le renverser. Les déplacements réguliers du personnel étranger du Burundi vers le Rwanda ou du Rwanda vers le Burundi gênaient beaucoup le pouvoir, selon des sources du personnel.

La population agricole burundaise en général et la population de Muramvya en particulier se trouve, depuis le jeudi 23 novembre 2017, dans une désolation totale.

Voici la lettre de suspension des activités que le Ministre de l'Intérieur a adressée au Représentant de l'ONG Tubura :

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTRE DE L'INTERIEUR ET
DE LA FORMATION PATRIOTIQUE

CABINET DU MINISTRE

N° 530/2469/CAB/2017

Bujumbura, le 21.11.2017

TRANSMIS COPIE POUR INFORMATION A :

- Son Excellence Monsieur le Président de la République, avec les assurances de ma plus haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Premier Vice-Président de la République, avec les assurances de ma très haute considération ;
- Son Excellence Monsieur le Deuxième Vice-Président de la République, avec les assurances de ma très haute considération ;

A Monsieur le Représentant de l'ONG Tubura

à **BUJUMBURA**

Objet : Suspension des activités

Monsieur le Représentant,

Faisant suite à la lettre n°710/2576/2017 du 31 octobre 2017 du Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage sur l'approche utilisée par votre ONG, la présente lettre est de vous instruire de suspendre momentanément et immédiatement toutes vos activités sur tout le territoire national jusqu'à nouvel ordre.

Les Gouverneurs de Provinces qui me lisent en copie sont priés de faire le suivi de l'exécution de la présente mesure.

Veillez agréer, Monsieur le Représentant, l'expression de ma considération distinguée.

LE MINISTRE DE L'INTERIEUR ET
DE LA FORMATION PATRIOTIQUE,

Pascal BARANDAGIYE.

COPIE POUR INFORMATION A :

- Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de l'Elevage
- Monsieur le Ministre des Relations Extérieures
Et de la Coopération Internationale
- Mesdames, Messieurs les Gouverneurs de
Provinces (Tous)

Dans cette même logique illogique, six Rwandais ont été expulsés par l'Administrateur de la Commune Musigati, province Bubanza en date du 12 novembre 2017. Ils ont été victimes de la haine que le régime entretient envers le Rwanda.

V. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE ENREGISTRES

V.1. Des chicaneries et vol organisé en province Cankuzo

Le Gouverneur Njinji Désiré a limogé en date du 3 novembre 2017, le Chef de Zone Camazi en Commune Gisagara, le nommé Muhebera Gérard. La vérité derrière cette destitution, selon des sources de certains Imbonerakure, serait « son égoïsme » car il collecterait de l'argent qu'il ne partageait pas équitablement entre tous les ayants droit, en l'occurrence tous les Imbonerakure. Selon les mêmes sources sur place, une partie des Imbonerakure l'ont dénoncé parce qu'il ne leur donnait pas leur part. Le concerné avait jusque-là bénéficié de la protection de son grand frère qui est Administrateur communal de la même Commune de Gisagara, le prénommé Jonas. Notre source ignore si cet ex-Chef de Zone a remis le fusil AK47 qu'il détenait et portait au cours des rondes nocturnes. Dans cette même province, deux épouses des militaires en mission de maintien de la paix en Somalie ont été victimes de vol organisé avec la complicité des agents de la CECAD Cankuzo en date du 20 novembre 2017. Ces femmes ont été contraintes de retirer plus de six millions de francs burundais sur leurs comptes pour être livrées par après à des criminels qui les ont pris toute la somme.

Les témoins nous disent que les deux victimes se sont rentrées en pleurant et ont même tenté de se suicider en disant craindre les réactions de leur époux à l'annonce de la mauvaise nouvelle. La complicité des militaires travaillant à la CECAD Cankuzo n'est pas à démontrer, selon certains agents de cette institution. Aucune suite n'a été réservée à ce crime.

V.2. Hausse des prix et ses conséquences

La dévaluation incessante de la monnaie burundaise entraîne une hausse vertigineuse des prix des produits de première nécessité, et la population en fait les frais car c'est elle qui est en définitive la plus touchée

Comme cas d'illustration, les fonctionnaires et habitants de faibles revenus en province de Rumonge peinent à faire face au coût de la vie. Les prix des denrées alimentaires restent toujours élevés. Au marché central de Rumonge, le prix de la farine de manioc est de 1400 franc le kg, celui du maïs est de 1500fr. Il y a quelques mois les prix de ces produits variaient entre 900 et 1000fr. Le haricot jaune est devenu une denrée très rare dans ce marché. Au moment de notre passage en début du week-end du 23 novembre 2017, un seul commerçant disposait de cette variété dont le kg s'achetait à 1800frs bu. Les prix des autres variétés de haricot variaient aussi entre 1200 et 1500fr par kg alors que le prix n'avait jamais dépassé 800 à 900fr avant la crise actuelle. Le riz d'origine tanzanienne est pratiquement introuvable sur le marché de Rumonge. Si on parvient à en avoir, un kg s'achète à 2500fr. Les variétés de riz d'origine burundaise et pakistanaise coûtent elles 2100 franc le kg. La pomme de terre d'origine rwandaise est inexistante au marché de Rumonge. Les commerçants disent que ce produit n'est plus importé depuis la détérioration des relations entre nos deux pays. Les variétés burundaises coûtent chères. Un kg de pomme de terre burundaise coûte 900frs alors qu'il s'achetait à 600 il y a quelques mois seulement. Les grains de maïs s'achètent à 1100frs contre 1000fr il y a à peine un mois. Le malheur ne venant jamais seul, les prises de poissons ont sensiblement chuté ces derniers mois, et cela pour toutes les espèces de poissons à savoir les Ndagara et le Mukeke. Pourtant, cette province qui longe le lac Tanganyika est réputée pour les prises importantes du poisson Mukeke.

Les habitants disent que les autorités administratives n'ont pas facilité la tâche aux commerçants. Elles ont pris une mesure en début septembre pour interdire la sortie des produits Brarudi vers la République démocratique du Congo. Une décision vivement critiquée par les habitants puisqu'elle a aussitôt réduit le trafic transfrontalier entre le Burundi et La RDC via le port de Rumonge. Depuis peu, les commerçants congolais hésitent à venir vendre le poisson sec à Rumonge. Ils menacent d'ailleurs d'abandonner ce port si les autorités locales persistent dans le refus de les autoriser à s'approvisionner en retour en Amstel et Primus.

En ce qui est de la hausse prolongée des prix des autres produits alimentaires, les commerçants expliquent la situation par la faible production par rapport à la demande, les frais de transport

et les taxes qui ont augmenté, etc. Par conséquent, les habitants de faibles revenus peinent à nourrir leurs familles, les fonctionnaires dont la majorité sont des enseignants disent ne pas être à mesure de joindre les deux bouts du mois avec leurs maigres salaires. Lors de la célébration de la journée internationale de l'enseignant célébrée le 17 novembre dernier, le représentant des enseignants qui a parlé au nom de la famille syndicale à Rumonge n'a pas mâché les mots. Il a appelé le gouvernement à revoir à la hausse les salaires des enseignants incapables aujourd'hui, avec leurs maigres salaires, de payer la ration et le loyer, sans oublier d'autres charges familiales. Les habitants quant à eux appellent l'état burundais à négocier avec les pays de la région pour qu'ils autorisent l'exportation des vivres vers le Burundi, la Tanzanie ayant pris depuis longtemps des mesures de protectionnisme, ce qui a eu des répercussions sur le marché de consommation au Burundi.

V.3. Concurrence déloyale grave dans le commerce du maïs

Les hauts cadres influents du parti présidentiel veulent tout accaparer en matière de commerce et usent de leur influence pour éliminer, même physiquement, leurs concurrents. Cette situation crée une sorte de monopole et handicape la libre concurrence qui favorise la stabilisation.

Selon des commerçants contactés, un député élu en Mairie de Bujumbura, le nommé Ndikumana mène une concurrence déloyale et est à l'origine des spéculations autour de la vente du maïs en provenance de la Tanzanie. Associé à un commerçant qui vend du maïs en provenance de la Zambie, le parlementaire en complicité avec des agents du Service National de Renseignement, impose ce produit et malmène les importateurs du maïs en provenance de la Tanzanie et plus apprécié par la population, tout cela dans le but de vider son stock. Selon des sources de ces commerçants, le parlementaire s'est rendu à Kigoma en Tanzanie pour interdire aux commerçants de Kigoma de fournir le maïs aux commerçants de Bujumbura. 30 camions remplis de ce maïs en provenance de Kigoma ont été détenus au port de Bujumbura le 14 novembre 2017 et les propriétaires de ces camions ont été poursuivis par le SNR. Nos sources disent que ces derniers ont été contraints de se cacher ou de fuir le pays par peur d'être tués ou arrêtés.

V.4. Taxes illégales sur propriété maraîchère en commune Ruhororo, province Ngozi

La fixation de toute taxe est du domaine de la loi. Mais l'on constate aujourd'hui qu'un simple Administrateur communal fixe une taxe sans devoir s'inquiéter et la population s'exécute.

En date du 4 novembre 2017 par exemple, l'Administrateur de la Commune Ruhororo Birukundi Mamerthe a envoyé des affiches dans tous les villages et petits centres de ladite Commune. Ces affiches avaient pour but d'informer la population que désormais les personnes ayant des marais doivent payer une taxe équivalente à 1000F par personne. Les affiches précisait que le délai limite était fixé au 15 novembre 2017 et que les agents de la Commune allaient débiter le recensement à partir du 16 novembre jusqu'au 10 décembre 2017 en vue d'identifier les personnes qui ne se seraient pas exécutés en payant cette taxe. L'Administrateur avait en plus précisé qu'après ce recensement, les marais des défaillants allaient être pris de leurs propriétaires et récupérés par la Commune. La population de la Commune Ruhororo s'est indignée sans succès devant cette mesure illégale de l'Administrateur communal

V.5. Interdiction de vente du riz en dehors de la province Bubanza

Lors d'une réunion de sécurité tenue en date du 14 novembre 2017, le Gouverneur de la Province Bubanza a informé les participants d'une mesure récemment prise en rapport avec l'interdiction de vente du riz non décortiqué en dehors de la circonscription de Bubanza. *« Désormais, zéro riz non décortiqué vers Bujumbura. Personne n'est autorisé à transporter le riz non décortiqué vers n'importe quel endroit en dehors de la province. J'avais pris la mesure et les journalistes ont sauté sur les médias pour la dénoncer, et le Ministre de l'Intérieur a suspendu la mesure. Pourtant cette dernière avait été prise en concertation avec le Directeur Général de la SRDI et tous les responsables des Coopératives. Qu'on le sache maintenant, la récolte approche, il est interdit de vendre le riz non décortiqué ailleurs, mais pour le riz décortiqué, il n'y a pas de problème... »*, telle est la déclaration du Gouverneur, traduite en français.

V.6. Poursuite des contributions forcées ou des raquettes dans le pays

Les exigences des contributions forcées sont devenues un mode de vie des Burundais. Le régime de Pierre Nkurunziza en a fait presque une contrainte bien tolérée. Le travail est confié aux jeunes Imbonerakure dans toutes les collines du pays. Chaque matin, ils se réveillent et se mettent à la tâche. Ils tendent des pièges dans des lieux publics et tout passant est contraint de payer. Tantôt, ils entrent dans les ménages pour raquetter les citoyens.

En date du 10 novembre 2017, un groupe de jeunes Imbonerakure qui collectaient les contributions pour la construction du stade provincial se sont introduits chez un certain Nyabenda, sur la colline Rwamvugwe, commune Rugazi, province Bubanza. Ils ont exigé à ce chef de ménage le paiement de 5000 Frbu. Ce dernier leur a proposé de revenir avançant de ne pas avoir ce montant sur lui. Ces Imbonerakure ne l'ont pas cru et ont décidé de lui prendre 8 poules en échange du montant exigé.

A la fin du mois de novembre 2017, les jeunes Imbonerakure de la Zone Musaga en Mairie de Bujumbura sillonnaient les quartiers et les rues dans une campagne de collecte d'argent comme contribution à l'organisation de la prière du Président de la République qui allait se tenir en Zone Kanyosha, le 4 décembre 2017. Chaque commerçant devait payer au moins un montant équivalent à 2000 Frs et chaque passager des bus de transport payait au moins une somme de 1000F, selon des témoins sur place. Des boutiquiers qui refusaient de payer cet argent étaient interdits d'ouvrir les portes et de faire leur travail.

V.7.Des agriculteurs sans assistance se lamentent des maladies qui attaquent leurs cultures



Des maladies qui attaquent les cultures se sont déclarées en Provinces Bubanza et Mwaro. Après le maïs qui disparaît petit à petit suite aux chenilles, c'est le tour du haricot et du riz qui sont attaqués par des maladies non encore identifiées, selon les agronomes communaux œuvrant dans les Communes Gihanga, Mpanda et Rugazi de la province Bubanza. A la Société Régionale de Développement de l'Imbo SRDI, les promesses d'assister les agriculteurs n'aboutissent pas malgré les lamentations des agriculteurs.

Dans toutes les 6 communes qui composent la Province Mwaro, depuis la saison des marais en juillet et août dernier, les chenilles légionnaires menacent la culture du maïs. Elles s'installent dans la tige de la plante et les feuilles s'assèchent sans tarder. Les cultivateurs se lamentent de

n'avoir pas reçu de médicaments phytosanitaires. Le Directeur de la DPAE demande à ces cultivateurs de se regrouper en associations pour s'acheter ce produit dont un litre coûte 30.000Fr. Or, la pauvreté sévit dans bon nombre de ménages et ces derniers ne sont pas à mesure d'acheter ce médicament très cher. La crainte de famine est évidente car la population de cette région vit principalement du maïs.

V.8. Attribution illégale du marché de l'exploitation des minerais au Burundi et inquiétudes des victimes d'expropriation

Le régime de Pierre Nkurunziza fait une course à la montre pour l'exploitation des minerais au Burundi. Il a trouvé une voie en or pour se procurer des devises qui manquent cruellement dans le pays suite aux sanctions financières des partenaires économiques qui pèsent sur lui depuis l'éclatement de la crise politique de 2015. Ces marchés sont donnés malheureusement en violation flagrante de la loi sur l'attribution des marchés publics. Ainsi, 14 tonnes d'or, 15 tonnes d'argent et 36 tonnes de cuivres vont être exploitées par la Société Tanganyika Mining d'origine Russe. Des gisements d'or et minerais sont prévus, selon notre source, sur la colline Gahoma-Cimba en Zone Butahana, Commune Mabayi, province Cibitoke. Le Directeur Général de cette Société a précisé que plus de 500 km² vont être exploités.

Le Président Pierre Nkurunziza a signalé que cette société a signé les conventions d'exploiter ces minerais depuis septembre 2017 et va les exploiter pendant 25 ans. « *L'État aura 15% des actions dans cette Société et la population va bénéficier des indemnisations tandis que la Commune Mabayi aura 50 000 dollars américains de taxe annuelle* », a affirmé Pierre Nkurunziza. Plus de 500 ménages qui vont être expropriés de leurs terres s'inquiètent de leur sort. Signalons que le budget de l'Etat ne signale nulle part la part de l'exploitation des minerais dans son alimentation, ce qui fait douter de la gestion saine dans ce domaine.

VI. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La situation socio-politique de la population burundaise est tributaire de la situation politique qui, malheureusement, s'aggrave au jour le jour suite à la dictature du régime de Pierre Nkurunziza qui s'implante bon gré mal gré. Le contexte de violence et de violations graves des droits de l'homme s'accroît et devient un grand obstacle à la survie financière et économique des citoyens et au développement socio-économique. Le régime en mal de faire fonctionner ses institutions a relégué au second rang les secteurs sociaux telles l'agriculture, la santé et l'éducation qui font actuellement face à plusieurs défis.

Dans l'impunité totale, la milice Imbonerakure en complicité avec des responsables de l'administration et de la police rackettent des citoyens en exigeant des contributions forcées de plusieurs natures jusqu'à prendre leurs biens s'ils ne parviennent pas à s'en acquitter.

Comme si tout était permis, des responsables au niveau de l'administration à la base n'hésitent pas à prendre des mesures injustes, illégales et liberticides en violation flagrante des lois nationales et personne n'intervient pour les en empêcher. Le pays est devenu comme une jungle où le plus fort dévore le plus faible. Plus de lois à suivre, le Président Pierre Nkurunziza gère le secteur minier à sa guise. Il attribue les marchés, comme il le désire, en violation de la loi qui réglemente les marchés publics. Il se moque éperdument de la vie publique qu'il laisse basculer dans le désordre et dans le crime, sans le moindre souci d'en sortir, occupé seulement par son entêtement à garder le fauteuil présidentiel.

Le FORSC est grandement préoccupé par cette situation inquiétante et alarmante dans laquelle le pays est plongé depuis bientôt plus de deux ans. Il émet ainsi les recommandations suivantes :

Au gouvernement du Burundi :

- D'arrêter d'exploiter la population en exigeant des taxes hors la loi et des contributions forcées;
- De punir toute autorité qui est trempée dans des actes de corruption et de mauvaise gestion ;
- De démanteler la milice Imbonerakure et sanctionner des agents de l'administration et de la police qui collaborent dans des crimes de plusieurs formes commis contre de paisibles citoyens ;
- De respecter la loi qui régit les marchés publics dans le secteur de l'exploitation minière ;

- De favoriser la libre circulation des biens et des personnes pour la normalisation des prix ;
- De déclarer l'épidémie de Choléra et la crise de médicaments afin de pouvoir bénéficier de l'assistance humanitaire internationale ;
- De revenir à la raison et résoudre le conflit burundais sans passer par la violence politique.

A l'EAC, UA et ONU :

- De continuer à faire pression sur le régime du Président Pierre Nkurunziza pour que celui-ci accepte de s'asseoir avec les vrais protagonistes au conflit et arrête le processus de démantèlement de l'Accord d'Arusha pour la paix et la réconciliation ;
- De trouver un médiateur neutre et expérimenté pour diriger le dialogue entre Burundais.

A la CPI :

De sortir les mandats d'arrêt contre les criminels burundais et les empêcher ainsi à poursuivre leurs crimes dans l'impunité.